

22 juin 2012 – n° 6
120047

DOTATION DE DEVELOPPEMENT URBAIN 2012

La dotation de développement urbain a été créée par l'article 172 de la loi de finances pour 2009 au bénéfice de villes particulièrement défavorisées, pour compléter la logique de péréquation poursuivie dans le cadre de la DSU par un soutien renforcé aux quartiers.

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges a été éligible à cette dotation pour les exercices 2009, 2010 et 2011 et est de nouveau éligible à la DDU en 2012 pour un montant total de 349 142 €.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ADOPTE les opérations suivantes ainsi que les plans de financement en annexe :

- travaux à l'école V. Auriol,
- finalisation de travaux de rénovation sur l'aire de jeux Ohl des Marais,
- réfection des menuiseries au Centre Social de Saint-Roch,
- réfection du terrain de foot et de ses abords au terrain de proximité à KAFE,
- câblage des écoles et TBI dans les écoles ZUS,
- parc public de Kellermann,

- AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'Etat, ainsi que tout document s'y rapportant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme

Le Maire,



Christian PIERRET

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 22 juin 2012

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 32

Procurations..... 3

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (procuration à O.Caspary au point n°1), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA (procuration à J.L.Bourdon du point n°1 au n°3) et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Antoine SEARA	à	Christian PIERRET
Gilberte BELEY	à	Lovely CHRETIEN
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE



Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.